



POUR INFORMATION

Le 28 janvier 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Martine Berthet, Sénatrice de la Savoie a interpellé Mme la Ministre des Armées par une question écrite n° 13998.

Publiée au JO Sénat le 23 janvier 2020

MARTINE
BERTHET

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires sociales*

*Membre de la
délégation sénatoriale
aux entreprises*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

Texte de la Question :

Mme Martine Berthet attire l'attention de Mme la Ministre des armées sur les conséquences de l'accord franco-allemand intervenu sur l'action de combat futur. Elle se réjouit de l'avancée que constitue pour la défense en Europe et pour l'industrie aéronautique le partenariat entre les motoristes français (SAFRAN) et allemand (MTU) du programme « système de combat aérien futur » (SCAF). En revanche, il semblerait que cet accord ait pour contrepartie le transfert à l'organisme de recherche allemand du programme de recherche amont alors que l'ONERA, dont l'expertise mondiale est reconnue et établie a toujours été en charge de ces études pour les programmes aéronautiques français, qu'ils soient civils ou militaires. Compte tenu des enjeux qui s'attachent à ces études en amont, tant du point de vue de l'avancement de l'ACF que de la maîtrise technologique de ce type d'étude, qui constitue une spécialité de l'ONERA, elle souhaite connaître la position du gouvernement français sur le rôle qui doit être dévolu à l'ONERA dans le programme SCAF.